

Image not found or type unknown



Avsi et indemnités chômage

Par **fontenoy**, le **09/12/2010 à 22:50**

Bonjour, rnje vais avoir un contrat AVSI DE 20H PAR SEMAINEj'ai ds indemnités chomages supérieures à la rénumération AVSI je vais travailler de janvier à juin 2011 comment je vais toucher mon chômage de janvier à juin et après